

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:* **Asklep Atarax Sàrl en liq., Marly**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire des associés
3. *Date de la décision:* 07.07.2005
4. *Echéance de préavis des créances:* **22.09.2005**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Hans-Peter Löwe, Asklep Atarax Sàrl en liq., c/o BDO Visura, Centre commercial La Jonction, 1723 Marly
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, al. 3 CO.

Michael Hank; Rechtsanwalt und Notar
3270 Murten

(02955436)